

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Direction Générale de la Formation à l'Etranger,
de la Coopération et des Echanges Interuniversitaires

المديرية العامة للتكوين بالخارج والتعاون
و التبادل ما بين الجامعات

N°1081/DGFECEI

Alger le : 2013/12/19

04168

Madame et Messieurs

Les Présidents des conférences régionales des universités

Centre-Est-Ouest

جامعة قسنطينة 1
UNIVERSITE CONSTANTINE - 1

RECHERCHE

بريد وارء

19 DEC 2013

الرقم 1003
التسليم

OBJET: Offre de bourse Roumaine

P.J. : - Annexes 1, 2, 3 .

- Engagement

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une offre de bourse d'études, au titre de l'année universitaire 2014 - 2015 émanant du gouvernement Roumain. Je vous saurais gré de bien vouloir faire procéder à sa diffusion, et nous faire parvenir exclusivement des dossiers de candidature d'enseignants (M.A.T) poursuivant une formation doctorale.

Tous les domaines sont recevables, ceux se rapportant aux sciences politiques et administratives, sciences de l'éducation, journalisme, sciences technologiques, hydrocarbures, architecture, sciences agricoles, sciences vétérinaires sont retenus prioritaires par la partie Roumaine.

Les dossiers de candidature complets proposés par les établissements d'enseignement supérieur doivent être transmis avant le 20 janvier 2014 au M.E.S.R.S.

Outre les documents demandés par la partie Roumaine, les candidats doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité à une formation résidentielle à l'étranger et doivent comprendre :

- Une demande manuscrite ;
- Arrête de nomination ;
- Extrait du P.V du conseil scientifique de l'établissement ;
- Inscription en doctorat 2013/2014 ;
- L'engagement dûment signé .

Les documents se rapportant à la demande de bourse (Annexe1), à la demande de la lettre d'acceptation (Annexe 2) et aux établissements d'accueil (Annexe 3) sont joints en annexe (1,2,3) .

Parfaite Considération

عام بالتكوين والتعاون بالخارج
التبادل ما بين الجامعات

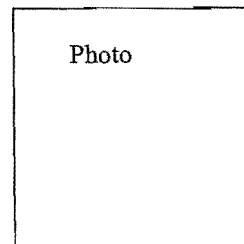
أرزقي

ANEXA 1

MINISTERUL AFACERILOR EXTERNE – Direcția Diplomație Publică, Culturală și Științifică
 MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES – Direction Diplomație Publique, Culturelle et Scientifique
 MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS – Directorate Public Diplomacy, Cultural and Scientific

CERERE DE BURSĂ PENTRU STUDII ÎN ROMÂNIA
DEMANDE DE BOURSE D'ETUDES EN ROUMANIE
APPLICATION FORM FOR SCHOLARSHIPS IN ROMANIA

(a se completa cu majuscule/A compléter en majuscules/
 to be filled in capital letters)



ANUL ACADEMIC/ ANNEE UNIVERSITAIRE / ACADEMIC YEAR

2014-2015

TIPUL DE BURSĂ/ TYPE DE BOURSE/ SCHOLARSHIP TYPE:

- studii universitare de licență /études universitaires de licence/ Bachelor's degree studies
- studii de specializare / stages de spécialisation / Spécialisation courses
- studii de masterat / études de master / Master studies
- studii de doctorat / thèse de doctorat / PhD studies

OPȚIUNI PENTRU INSTITUȚIA DE ÎNVĂȚĂMÂNT SUPERIOR (2 opțiuni)/
 OPTIONS POUR L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2 options) /
 OPTIONS FOR UNIVERSITIES (2 options) :

Orașul / la ville / city	Universitatea / l'université / university	Facultatea / la faculté / faculty	Specializarea/ la spécialisation / specialization profile

* IDENTITATEA CANDIDATULUI / L'IDENTITE DU CANDIDAT / APPLICANT'S IDENTITY

Numele / Nom / Surname:.....

Nume înainte de căsătorie/ Nom de jeune fille / Maiden Name:

.....

Prenume / Prénom / Name:

Sexul/ Sexe/ Gender: M F

Starea civilă/ Etat civil / Marital status: celibatar (ă)/ célibataire/single

Căsătorit(ă) / marié (e)/ Married divorțat(ă) / divorcé (e) / divorced

Naționalitate / Nationalité / Nationality

Data nașterii / Date de naissance / Date of birth

Locul nașterii (oraș, departament, țara) / Lieu de naissance (ville, département, pays) /
Place of birth (city, department, country)

Adresa personală – domiciliul permanent / Adresse permanente / Address: (permanent address):
.....

cod poștal / code postal / Postcode: Localitate/ville / City:

țară/pays/ Country:

Telefon/Tél./ Telephone Fax /Télécopie/ Fax:

E-mail/ Adresse électronique / E-mail:

Persoana de contact/Personne de contact / Contact person

Nume/nom/name
.....

Adresa/Adresse/ Address:
.....

Telefon/Tél./ Telephone: Fax/Télécopie/ Fax:

Email/ Adresse électronique/E-mail:.....

Cunoștințe lingvistice/ Langues étrangères/ Foreign languages:

lb. română/ le roumain/ Romanian nivel/niveau/ level.....

lb. engleză/ l'anglais/ English nivel/niveau/ level

alte limbi/ d'autres/ Others nivel/niveau/ level

Limba de predare pe perioada studiilor în România este română/
Langue d'enseignement pour la période d'études en Roumanie este le roumain/
The working language while studying in Romania is Romanian.

Solicit curs pregătitor de limbă română/Je sollicite l'inscription à un cours préparatoire de roumain/
I would like to attend Romanian classes before the beginning of my study in Romania:

Da/oui/ Yes nu/non/ No

ETUDES EFFECTUÉES

Tipul de studii/	Instituția	Perioada	Diploma obținută	Mediile obținute,
------------------	------------	----------	------------------	-------------------

Type d'études/ Type of studies	de învățământ/ L'établissement/ Education Institution	de studii/ Période d'études/ Period	/ Diplômes/ Diplomas	pe ani de studiu/ Résultats obtenus par année d'étude/ Results, on academic years
Studii preuniversitare/ Etudes pré universitaires/ Under graduate studies				
Studii universitare (detaliat, pe ani academici/ Etudes universitaires (à préciser pour chaque année)/ University studies (please, detail on academic years)				
Studii postuniversitare (detaliat, pe ani academici)/ 3-ème cycle (à préciser pour chaque année)/ Post university studies (please, detail on academic years)				

**Activitate profesională desfășurată până în prezent (loc de muncă, funcție, domeniu)/
 Activité professionnelle effectuée jusqu'à présent (lieu de travail, fonction détenue, domaine d'activité)/
 Professional experience until the present moment (jobs, position, field of work):**

.....

.....

.....

.....

.....

**Alte burse și stagii de specializare efectuate/
 Autres bourses et stages de spécialisation antérieurement effectués/
 Other scholarships and specialization trainings:**

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
**Motivația solicitării bursei de către candidat/
Précisez la motivation de la demande de bourse/
Applicant's motivation:**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
**Descrierea proiectului de studiu (în cazul studiilor postuniversitare - masterat/ doctorat)/
Présentez le projet d'études (pour les études du 3ème cycle – master/doctorat)/
Project's description (only for those students who apply for a Master/ PhD programme) :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
**Activitatea științifică a solicitantului (proiecte de cercetare, lucrări publicate, relevante pentru domeniu)/
Activité scientifique du candidat (projets de recherche, études publiées relevantes pour le domaine)/
Scientific activity (research projects, publications – relevant for this field of study):**

III. Informații suplimentare/ Informations supplémentaires / Additional information:

Prin semnarea prezentului formular, solicitantul se obligă:

- Să ofere coordonate de contact corecte și actualizate, necesare unei comunicări corespunzătoare;
- Să completeze, după caz, toate rubricile. Completarea incompletă sau incorectă determină statutul de „dosar incomplet” și neparticiparea acestuia la concurs;
- În cazul în care candidatul nu menționează două opțiuni pentru înscrierea la studii și solicitarea sa nu poate fi onorată de universitatea specificată, Ministerul Educației, Cercetării, Tineretului și Sportului (MECTS) își rezervă dreptul de a propune candidatului o altă repartizare în același profil, conform disponibilităților instituțiilor de învățământ superior din România. La primirea scrisorii de acceptare la studii cu noua repartiție, candidatul este liber să accepte bursa sau să renunțe la ea, putându-se reorienta pentru continuarea studiilor în România pe cont propriu valutar;
- Dacă până la 30 iunie 2013, candidatul nu acceptă bursa sau, în cazul celor din ciclul secundar, nu își completează dosarul conform instrucțiunilor din metodologie până la 15 august 2013, MECTS va considera dosarul respins, iar bursa va fi repartizată, în mod automat, următorului candidat de pe lista de rezerve.

En signant les formulaires, le candidat s'engage à:

- offrir les données de contact correctes et valables, nécessaires pour une facile communication;
- compléter tous les champs des formulaires, selon le cas; le manque des informations entamera la considération du dossier comme incomplet et son élimination du concours ;
- Si le candidat ne mentionne qu'une option et que celle-ci ne peut pas être honorée par l'université respective, le Ministère de l'Éducation, de la Recherche, de la Jeunesse et du Sport (MECTS en roumain) peut proposer au candidat une autre université, avec le même profile. À la réception de la lettre d'acceptation, le candidat est libre d'accepter la bourse ou d'en renoncer, ayant la possibilité de continuer ses études en Roumanie sur son propre compte ;
- Au cas où le candidat n'accepte pas la bourse jusqu'au 30 juin 2013 ou, pour les étudiantes du cycle secondaire, qu'il ne complète pas le dossier avec la copie du diplôme ou de l'attestation de la fin des études, jusqu'au 15 août 2013, le MECTS va considérer le dossier rejeté et la bourse refusée. Dans ce cas, la bourse sera distribuée au candidat suivant de la liste d'attente.

Signing the present form, the applicant assumes the responsibility:

- To provide correct and up to date contact details, necessary for a normal communication with the applicant;
- To fill in all the headings of the application form. Incomplete or incorrect data entitle the Commissions to consider that file as disqualified;
- If the applicant mentions only one instead of two options of Romanian universities, and this one is unavailable, the Ministry of Education, Research, Youth and Sports (MECTS in Romanian) would assign another possibility according to the requested profile and the available places within the Romanian higher education system. Upon the receipt of the letter of acceptance to studies with the new assignment, the

applicant may accept or reject the scholarship, and can continue his/her studies in Romania on his/her own account;

- If until 30 June 2013 the selected applicant does not accept the scholarship or, in the case of the applicant in the last year of secondary studies, the candidate fails to present, until 15 August 2013, the authenticated copy of the diploma, or of the certificate/receipt of the level of the studies, the Ministry of Education, Research, Youth and Sports is entitled to consider the file rejected and the scholarship will be offered to the next candidate on the waiting list.

DECLARAȚIA CANDIDATULUI

Subsemnatul(a).....

declar pe propria răspundere că:

- informațiile furnizate sunt exacte și complete,
- pe perioada bursei voi respecta cu strictețe legislația românească în vigoare,
- voi respecta termenele și procedurile de aplicare, știind că nerespectarea acestora poate conduce la respingerea dosarului,
- am luat cunoștință de condițiile de obținere a unei burse de studiu în România și mă voi conforma acestora.

Data :

Semnătura

DECLARATION DU CANDIDAT

Je, le (la) soussigné(e).....

J'atteste en pleine responsabilité que :

- Les informations fournies sont exactes et complètes ;
- Durant la période de bourse, je vais respecter rigoureusement la législation roumaine en vigueur ;
- Je vais respecter les délais et les procédures de candidature, en sachant que dans le cas contraire le dossier sera rejeté ;
- Je suis en connaissance des conditions d'obtenir une bourse d'études en Roumanie et je vais les respecter.

Signé à :

Signature du candidat

APPLICANT'S DECLARATION

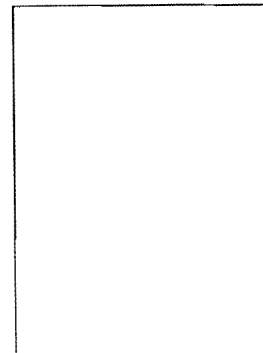
I, the undersigned,.....

Declare on my own responsibility that:

- the information in this file is correct and complete,
- during the scholarship period, I will observe the Romanian legislation in force,
- I will respect the deadlines and application procedures, knowing that their infringement may lead to the rejection of the file,
- I take note of the conditions for obtaining a scholarship in Romania and I will respect them.

Date:

Signature



CERERE PENTRU ELIBERAREA SCRISORII DE ACCEPTARE LA STUDII
(APPLICATION FOR THE ISSUANCE OF LETTER OF ACCEPTANCE TO STUDIES)
(Se completeaza cu majuscule/ to be filled in with capital letters/ A completer en majuscules)

1. NUMELE _____ PRENUMELE _____
(SURNAME/NOMS) (GIVEN NAMES/PRENOMS)

2. NUMELE PURTATE ANTERIOR _____
(PREVIOUS SURNAMES/NOMS PORTE ANTERIEUREMENT)

3. LOCUL SI DATA NASTERII _____ Tara _____ Localitatea _____ Data _____
(DATE AND PLACE OF BIRTH/ (COUNTRY/PAYS) (PLACE/LOCALITE) (DATE/DATE) Z Z L L A A A A
DATE ET LIEU DE NAISSANCE (D D M M Y Y Y Y)

4. PRENUMELE PARINTILOR _____
(PARENTS GIVEN NAMES/PRENOMS DES PARENTES)

5. SEXUL (SEX/SEXE) : M F

6. STAREA CIVILA : CASATORIT(A) NECASATORIT(A) DIVORTAT (A) VADUV(A)
(MARRIED/MARIE) (SINGLE/CELIBATAIRE) (DIVORCED/DIVORCE) (WIDOWER/VEUV(VEUF))

7. CETATENIA (CETATENIILE) ACTUALE _____ CETATENII ANTERIOARE _____
(ACTUAL CITIZENSHIP(S)/NATIONALITE(S) ACTUELE(S)) (PREVIOUS CITIZENSHIPS/NATIONALITES ANTERIEURES)

8. DOCUMENT DE CALATORIE : TIPUL _____ SERIE _____ NR. _____
(TRAVEL DOCUMENT/DOCUMENT DE VOYAGE) (TYPE/TYPE) (SERIE/SERIE) (NO/NO)

ELIBERAT DE TARA: _____ LA DATA _____ VALABILITATE _____
(COUNTRY ISSUED BY/ EMIS PAR PAYS) (DATE OF ISSUE/A) Z Z L L A A A A (VALADITY/EXPIRANT LE)

9. DOMICILIUL PERMANENT ACTUAL : TARA _____ LOCALITATEA _____
(ACTUAL PERMANENT RESICENCE/DOMICILE (COUNTRY/PAYS) (PLACE/LOCALITE)
PERMANENT ACTUEL)

10. PROFESIA _____ LOCUL DE MUNCA _____
(PROFESSION/PROFESSION) (WORK PLACE/ LIEU DE TRAVAIL)

11. The complete address where the Ministry of Education can send you the Letter of Acceptance _____

12. MOTIVATIA DEPLASARII IN ROMANIA (PURPOSE OF VISIT/BUT DE SEJOUR)

STUDII (STUDIES)

I. Education Background

NOTE: All the fields are mandatory, must be completed and have to be accompanied by the documents mentioned in Section V, or else your request will not be processed.

Name and Location of the Secondary School / University	Date of Admission / Date of Completion	Type of Certificate issued

II. Studies applied in Romania

Studies applied in Romania	Branch /Speciality	High School/ University	Language of instruction	I apply for the Romanian language course (For YES you have to mention the University)	
				YES	NO
Secondary, in the grade					
Undergraduate					
Master					
Specialization					
Doctorate					

III. Proficiency in other languages (please, fill in as appropriate: excellent, good, poor)

Language	Writing	Speaking	Institution that issued the certificate
Romanian			

IV. Statement of the applicant

I oblige myself to observe the laws in force in Romania, the school and university rules, regulations and norms, as well as those for social life.

I have taken note of the fact that school fees may change during the years of study and must be payed, in free currency, in advance for a period of at least 9 months for full time courses and at least 3 months for part time courses.

I am aware that any untrue information will lead to my disqualification.

V. Annex (authenticated translations of the respective documents in a language widely spread internationally)

1. Photocopy or authenticated copy of the certificate of studies;
2. Authenticated copy of the birth certificate;
3. Authenticated copy of the passport;
4. Medical certificate;
5. The list of results of the completed study years (Academic Transcripts) for postgraduate studies applicants and for those wishing to continue studies begun in other countries.

On my arrival in Romania I should submit the original documents.

Date

Signature

**REZERVATA AUTORITATILOR
OBSERVATI
(OBSERVATION)**

AUTHORITY ONLY

RESERVE AUTORITES

NOTE: All the fields are mandatory, must be completed and have to be accompanied by the documents mentioned in Section V, or else your request will not be processed.

ANNEXE 2

Pour les doctorants qui suivent la forme d'enseignement avec fréquence, la bourse s'accorde pour toute la durée de l'année civile.

A l'attention des boursiers de tous les cycles universitaires/ post-graduation : dans le cas de la repentance, les bourses des étudiants de tous les cycles d'enseignement se suspendent pour l'année d'enseignement répétée, celles-ci pouvant être acquises de nouveau dans la suivant année d'enseignement, après avoir promu l'année répétée. Durant la période de la suspension de la bourse, les étudiants qui répètent l'année vont prendre en charge leurs dépenses de scolarisation et d'hébergement.

3. Démarches pour l'inscription

Les inscriptions se font seulement par l'intermédiaire des missions diplomatiques. Les candidats doivent s'adresser directement :

- soit aux missions diplomatiques roumaines accréditées dans les pays d'origine ou de résidence
- soit aux missions diplomatiques des États d'origine accréditées à Bucarest

pour recevoir toutes les informations concernant les bourses (conditions d'octroi, les dossiers nécessaires, le calendrier de l'inscription etc.) et pour déposer les dossiers complets de candidature.

Les dossiers déposés directement aux bureaux d'enregistrement du MAE et du MEN, tout comme les dossiers déposés après le délai limite ne seront pas pris en considération.

Les dossiers de candidature doivent contenir des documents en anglais ou en français. Dans le cas où les dossiers contiennent des documents dans d'autres langues que le français et l'anglais, ceux-ci doivent avoir des traductions légalisées en roumain, français ou anglais. Les universités roumaines peuvent solliciter que tous les documents d'inscription soient accompagnés par des copies authentifiées et par des traductions légalisées en roumain.

Il est obligatoire que les informations inscrites dans les formulaires soient exactes.

Les bourses s'accordent pour les étudiants et les masterands au long de l'année académique, y compris les vacances d'hiver et de printemps, et ne s'accordent pas pour la période de la vacance d'été.

Pour les doctorants qui suivent la forme d'enseignement avec fréquence, la bourse s'accorde pour toute la durée de l'année civile.

A l'attention des boursiers de tous les cycles universitaires/ post-graduation : dans le cas de la repentance, les bourses des étudiants de tous les cycles d'enseignement se suspendent pour l'année d'enseignement répétée, celles-ci pouvant être acquises de nouveau dans la suivant année d'enseignement, après avoir promu l'année répétée. Durant la période de la suspension de la bourse, les étudiants qui répètent l'année vont prendre en charge leurs dépenses de scolarisation et d'hébergement.

3. Démarches pour l'inscription

Les inscriptions se font seulement par l'intermédiaire des missions diplomatiques. Les candidats doivent s'adresser directement :

- soit aux missions diplomatiques roumaines accréditées dans les pays d'origine ou de résidence
- soit aux missions diplomatiques des Etats d'origine accréditées à Bucarest

pour recevoir toutes les informations concernant les bourses (conditions d'octroi, les dossiers nécessaires, le calendrier de l'inscription etc.) et pour déposer les dossiers complets de candidature.

Les dossiers déposés directement aux bureaux d'enregistrement du MAE et du MEN, tout comme les dossiers déposés après le délai limite ne seront pas pris en considération.

Les dossiers de candidature doivent contenir des documents en anglais ou en français. Dans le cas où les dossiers contiennent des documents dans d'autres langues que le français et l'anglais, ceux-ci doivent avoir des traductions légalisées en roumain, français ou anglais. Les universités roumaines peuvent solliciter que tous les documents d'inscription soient accompagnés par des copies authentifiées et par des traductions légalisées en roumain.

Il est obligatoire que les informations inscrites dans les formulaires soient exactes.

4. Le calendrier d'inscription

Le délai limite du dépôt des dossiers est communiqué par chaque mission diplomatique. Le candidat doit s'intéresser sur le calendrier d'inscription, à partir du **28 OCTOBRE 2013**, auprès de la mission diplomatique où il désire déposer son dossier.

Les missions diplomatique roumaines vont établir leur propre délai d'accueil des dossiers et vont les transmettre par courrier diplomatique, de sorte que ceux-ci soient enregistrés au MAE –DDPCS jusqu'au **15 février 2014**.

Les missions diplomatiques étrangères accréditées à Bucarest transmettront les dossiers de candidature au MAE-DDPCS, accompagnés d'une note verbale jusqu'au **15 février 2014**.

Les dossiers incomplets seront considérés comme disqualifiés et ne vont pas être évalués par la commission du MAE.

Les dossiers des candidats rejetés suite à l'évaluation des commissions du MAE et du MEN ne seront pas retournés.

5. Les documents nécessaires pour compléter le dossier

Le dossier de candidature au concours de bourses doit comprendre les documents suivants :

5.1. **L'adresse officielle de la part de la mission diplomatique** du pays d'origine accréditée à Bucarest ou de la mission diplomatique de la Roumanie dans le pays d'origine ou de résidence.

Note : La mission diplomatique doit préciser dans cette adresse les suivantes :

- *Le programme de bourse sollicité par le candidat (respectivement « bourses offertes par l'Etat roumain par le MAE ») ;*
- *Le nom complet du candidat ;*
- *Des recommandations ou des observations sur le candidat ou son activité (la où il y a le cas) ;*
- *Liste avec les documents du dossier.*

5.2. **Le formulaire MAE (ANNEXE 1)** de demande d'une bourse aux études en Roumanie, rempli correctement.

5.3. **Le formulaire MEN (ANNEXE 2)** de demande de délivrance de la lettre d'acceptation aux études. Dans le cas où le dossier du candidat est sélectionné par les Commissions du MAE et du MEN, le MEN délivre et le MAE transmet au sollicitant, sur la base de cette demande personnelle, la lettre d'acceptation aux études dans le système roumain d'éducation.

La lettre d'acceptation aux études est nécessaire pour l'obtention du visa de long séjour et l'inscription à la faculté.

- 5.4. Des copies légalisées **des diplômes d'études obtenues** (baccalauréat + diplômes universitaires, si c'est le cas) et la traduction légalisée de ceux-ci en roumain, français ou anglais, si c'est le cas.

Note : Dans le cas où le candidat se trouve dans la dernière année d'enseignement pré-universitaire, au dossier on met une attestation, accompagnée par la traduction légalisée, qui confirme l'état de préparation et le fait que la personne en cause devra soutenir l'examen final à la fin de l'année scolaire 2013 -2014, en mentionnant la date à laquelle on va lui délivrer le diplôme. Dans le cas où son dossier sera sélectionné, le candidat achevant les études de lycée ou des équivalents de ceux-ci est obligé, jusqu'à la date du 15 août 2014, de déposer auprès de la mission diplomatique qui a envoyé le dossier une copie légalisée du diplôme de graduation et la traduction légalisée de celui-ci ou, d'après le cas, la copie de l'attestation qui atteste le fait qu'il est émoulu, avec la mention de la date à laquelle on va lui délivrer le diplôme de graduation. La mission diplomatique transmettra ce document au MAE, en vue de rendre complet le dossier.

Les candidats qui optent pour des études post-graduation doivent déposer tous les diplômes obtenus antérieurement, dans des copies légalisées et la traduction légalisée de ceux-ci.

- 5.5. Des copies légalisées **des relevés de notes** des études finis et la traduction légalisée de celles-ci, si c'est le cas.

Note : Dans le cas du candidat émoulu d'enseignement pré-universitaire qui optera pour l'inscription aux études dans l'enseignement universitaire roumain, est nécessaire la présentation de la copie légalisée du relevé de notes du dernier cycle de scolarisation, respectivement pour le lycée ou l'équivalent de celui-ci. Pour le candidat qui se trouve dans la dernière année d'études, on présente le relevé de notes des années précédentes et de la première partie de l'année scolaire 2013-2014.

Dans le cas où le candidat sollicite l'équivalence des études universitaires partielles (année intermédiaire) et la continuation de ces études en Roumanie, le relevé de notes doit être accompagné par le programme analytique, en copie légalisée et traduction légalisée, pour ces études effectuées partiellement.

Dans le cas où le candidat qui a fini les études universitaires qui optera pour une forme de scolarisation post-graduation, il est obligatoire de présenter les copies légalisées de tous les actes d'études supérieures, y compris des relevés de notes.

- 5.6. La copie légalisée du **certificat de naissance** et la traduction légalisée.

5.7. La copie légalisée du **passport**.

5.8. Le **certificat médical** qui atteste que la personne qui s'inscrira aux études n'a pas des maladies contagieuses ou d'autres affections incompatibles avec les études sollicités.

5.9. Le **Curriculum Vitae** du sollicitant.

5.10. **Des photographies récentes** – 4 pièces, en format passeport.

La légalisation des documents se fait par les notariats des Etats de résidence ou par les missions diplomatiques qui envoient, selon le cas.

Les missions diplomatiques qui reçoivent les dossiers ont la responsabilité de :

- Vérifier la correction du remplissage des formulaires du MAE et du MEN ;
- S'assurer que le sollicitant garde une copie des formulaires signés ;
- D'établir le délai pour l'accueil des dossiers et de transmettre les dossiers complètes, avec tous les documents prévus dans la méthodologie, par courrier diplomatique, de sorte que ceux-ci arrivent au MAE-DDPCS jusqu'à la date du **15 février 2014** ;
- De garder les données de contact des candidats pour des communications ultérieures ;
- De communiquer jusqu'au **30 juin 2014** l'accord ou le refus des candidats admis à la bourse ;
- De remplir le dossier jusqu'au **15 aout 2014**, la où il y a le cas, avec le diplôme de graduation des études de lycée ou l'équivalent de ceux-ci / attestation qui atteste que le sollicitant est émoulu.

6. Procédure d'analyse des dossiers et de sélection des boursiers

La DDPCS analyse la correction avec laquelle ont été dressés les dossiers et présente les dossiers valables à la Commission de sélection organisée au cadre du MAE. Les dossiers sélectionnés par la Commission du MAE seront transmis à la Commission du MEN.

Les membres des deux commissions évaluent les dossiers de candidature d'après les compétences scientifiques des candidats, tout comme d'après le domaine d'études choisi.

Les commissions vont approuver, dans la limite du nombre des places, la liste des candidats acceptés, tout comme un nombre de candidats sur la liste de réserve pour le cas où quelques uns des candidats sélectionnés renonceraient à la bourse offerte.

Les attributions du MAE :

La Commission de sélection du MAE se réunira pour analyser les dossiers qualifiés dans la première phase de la sélection durant la période du **15-20 mars 2014**.

Jusqu'au **1 avril 2014**, le MAE enverra au MEN les dossiers acceptés par la Commission du MAE.

Les attributions du MEN :

La Commission Men se réunira le mois **d'avril 2014**, et après va envoyer au MAE, jusqu'au **30 avril 2014**, la liste des candidats admis à la bourse.

7. L'annonce des résultats

Les résultats du concours de bourses seront annoncés jusqu'au 30 mai 2014 à chaque mission diplomatique qui a envoyé au MAE des dossiers de candidature.

8. Des formalités obligatoires pour les candidats admis

Pour les étudiants admis, le MEN délivrera une « **lettre d'acceptation aux études en Roumanie** », dans laquelle on va mentionner l'obligation (là où il y a le cas) d'effectuer une année préparatoire de langue roumaine et l'institution/les institutions d'enseignement supérieur auprès desquelles les études seront effectuées.

Dans le cas où le candidat ne mentionne pas dans le formulaire d'inscription qu'une option pour l'inscription aux études et sa sollicitation ne peut pas être honorée par l'université spécifiée, le MEN se réserve le droit de proposer au candidat une autre répartition dans le même profil, conformément aux disponibilités des institutions d'enseignement supérieur de Roumanie. A la réception de la lettre d'acceptation aux études avec la nouvelle répartition, le candidat est libre d'accepter la bourse ou d'en renoncer (en pouvant s'orienter pour la continuation des études en Roumanie à sa charge en devis, c'est-à-dire avec le paiement des frais scolaires en devis).

Après l'annonce des résultats, le MAE transmettra au boursier, dans le plus bref délai, l'original de la lettre d'acceptation aux études par l'intermédiaire de la mission diplomatique qui a dressé et avancé le dossier.

Après avoir reçu la lettre d'acceptation, le boursier contactera l'Ambassade de la Roumanie dans son pays de résidence ou la plus proche mission diplomatique de la Roumanie, jusqu'au plus tard le **30 juin 2014**, pour annoncer qu'il accepte la bourse et pour solliciter le visa d'études de long séjour.

En même temps, le boursier est obligé (si c'est le cas), jusqu'au plus tard le **15 août 2014**, de compléter le dossier avec les documents qui n'ont pas été déposés – la copie du diplôme et la traduction légalisée du diplôme de graduation des dernières études (de lycée, universitaires, achevés ultérieurement le dépôt du dossier de candidature) ou l'attestation certifiant le fait que le sollicitant est émoulu du respectif cycle d'enseignement, avec la mention de la date à laquelle on va lui délivrer le diplôme de graduation.

Les missions diplomatiques qui ont reçu les résultats du concours des bourses doivent transmettre à la DDPCS (par fax ou par courriel) :

- Jusqu'à la date du **30 juin 2014**, la **confirmation de la décision du candidat** admis de bénéficier de la bourse pour laquelle il a déposé sa sollicitation, accordée par l'Etat roumain à travers le MAE ;
- jusqu'au **15 août 2014**, là où il y a le cas, la copie du diplôme et la traduction légalisée du diplôme de graduation des dernières études (de lycée, universitaires, achevés ultérieurement le dépôt du dossier de candidature) ou l'attestation certifiant le fait que le sollicitant est émoulu du respectif cycle d'enseignement, avec la mention de la date à laquelle on va lui délivrer le diplôme de graduation.

Si la mission diplomatique n'envoie pas cet accord du sollicitant ou si le dossier reste incomplet, les commissions de sélection considèrent que la bourse est refusée et celle-ci est transférée automatiquement au premier candidat se trouvant sur la liste de réserve approuvée.

Jusqu'au 1 octobre 2014, les candidats admis doivent se présenter au MEN, la Direction des Relations Internationales, au siège : Rue General Berthelot¹, n° 28-30, secteur 1, Bucarest, téléphone 0040(0) 21 405 62 12, fax 0040(0)21 312 66 14, en vue de l'inscription effective aux cours dans le système d'enseignement supérieur roumain. Les boursiers présenteront :

- un dossier complet avec les documents en original du dossier de candidature,
- la lettre d'acceptation aux études en original et copie,

¹ <http://www.123bucuresti.ro/strazi/strada/Henri%20Mathias%20Berthelot,%20General>

- le passeport (original et copie) avec le visa valable, respectivement, de long séjour pour des études, symbole « SD ».

Le MEN délivrera un **ordre d'immatriculation**.

Le boursier se présentera, avec l'ordre d'immatriculation et avec le dossier complet avec les documents d'études, au rectorat de l'université pour lequel a été accepté aux études.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DIRECTION DIPLOMATIE PUBLIQUE, CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE
Tel : +40 21 4101810 Fax : +40 21 31125 16 courriel : ddpcs@mae.ro

ANNEXE 3

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ETAT

Conformément aux données offertes par le site www.edu.ro

De Bucarest :

Université Polytechnique Bucarest

Splaiul Independentei, nr. 313, Bucuresti, Cod Postal 060042, Romania

Tel: +40 21 402 91 00; +40 21 318 10 22 / 23/24/25

<http://www.pub.ro/>

Université Technique de Constructions de Bucarest – UTCB

B-dul Lacul Tei, nr 124, Sector 2, Bucuresti, Cod postal 020396, Romania

Tel +40-21-2421208

Fax : +40-21-2420781

<http://www.utcb.ro>

Université d'Architecture et Urbanisme « Ion Mincu »

Str. Academiei, nr 18-20, Bucuresti, Cod postal 010014, Romania

Tel +40213077133, +40 21 3077133, +40 21 3077136

Fax : +40 21 312 39 54

<http://www.iaim.ro/>

Université de Sciences Agronomiques et Médecine Vétérinaire

Bulevardul Marasti, nr 59, Bucuresti, Cod postal 011464, Romania

Tel: +40 21 3182266

Fax: + 40 21 3182888

<http://www.usamv.ro>

Université de Bucarest

Bdul M. Kogalniceanu nr 36-46, sector 5, Bucuresti, Cod postal 050107, Romania

Tel: +40 21 307 73 00, +40 21 315 71 87

Fax : + 40 21 313 17 60

<http://www.unibuc.ro/>

Académie des Etudes Economiques

Bd. Dacia, nr 41, sect 1, Bucuresti, Romania

Cladirea Moxa, str Mihail Moxa, nr 5-7, sect 1, Bucuresti

Tel:+40 21 319.19.00; +40 21 319.19.01;

Moxa: +40 21 311.97.95; +40 21 311.97.96

Fax: +40 21 319 18 99

Courriel: rectorat@ase.ro,

<http://www.ase.ro/site/index/index.asp>

Université Nationale de Musique de Bucarest

Str. Stirbei Voda, nr 33, sector 1, 010102, Bucuresti, Romania

Tel: +40 21 314 63 41; +40 21 314 26 10/130

Fax: +40 21 314 63 41

Courriel: rectorat@unmb.ro

<http://www.unmb.ro/>

Université Nationale d'Arts de Bucarest

Str. General Budisteanu, nr 19, 010773 Bucuresti, Romania

Tel: +40 21 3125791, +40 21 3125429

Courriel: rectorat@unarte.ro

<http://www.unarte.ro/unarte/>

Université Nationale d'Arte Théâtrale et Cinématographiques « I.L. Caragiale »

Str. Matei Voievod, nr 75-77, sector 2, Bucuresti

Tel : +40 21 252 7457

Fax : +40 21 252 5881

<http://www.unatc.ro/>

Ecole Nationale d'Etudes Politiques et Administratives

Str. Povernei, nr 6, sector 1, Bucuresti

Tel : +40 21 3180897

<http://www.snspe.ro>

Université de Médecine et Pharmacie « Carol Davila »

Str. Dionisie Lupu, nr 37

Tel : +40 21318.0718, +40.21318.0719

<http://umf.ro/ro/#universitate/contact/>

Du pays :

Université « 1 Décembre 1918 » de Alba Iulia

Str. N. Iorga, nr 11-13, 510009, Alba Iulia

Tel: +40.25 8 806130

Fax: +40 25 8 812630

<http://www.uab.ro>

Université « Aurel Vlaicu » d'Arad

B-dul Revolutiei, nr 77, Cod Postal 310130, Arad, P.O.BOX 2/158 AR

Tel : +40 25 7283010

Tel/fax : +40 25 7280070

Courriel : rectorat@uav.ro

<http://www.uav.ro>

Université de Bacau

Calea Marasesti, nr 157, Bacau – Cod postal 600115, Romania

Tel : +40 -234/542.411 ;

Fax : +40 – 234/545.753

<http://www.ub.ro/ub/>

Université de Nord Baia Mare

Str. Dr. Victor Babes, nr 62/A, 430083 – Baia Mare, jud Maramures

Tel : +40 262-218922

Fax : +40 26 2-276153

<http://www.ubm.ro>

Université “Transilvania” de Brasov

B-dul Eroilor nr 29, Brasov, 500036, Romania

Tel: +40 268412088

<http://www.unitbv.ro/>

Université Technique de Cluj-Napoca

Str. Constantin Daicoviciu nr 15, 400020 Cluj Napoca, Romania

Tel: +40 264 401 200, + 40 264 401 248,

Tel/fax +40 264592 055

<http://www.utcluj.ro>

Université de Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire de Cluj-Napoca

Calea Manastur, nr 3-5, Cluj Napoca

Tel : +40 264 596 384 int 102, 119

Fax: +40 264 593 792

Courriel: rector@usamvcluj.ro

<http://www.usamvcluj.ro/>

Université « Babes –Bolyai » de Cluj-Napoca

Str. Mihail Kogalniceanu, nr 1, RO -400084, Cluj-Napoca
Tel : +40-264-40.53.00
Fax : +40 – 264-59.19.06
<http://www.ubbcluj.ro/>

Université de Médecine et Pharmacie “Iuliu Hatieganu”, Cluj – Napoca

Str. Emil Isaac, nr 13, 400023, Cluj Napoca, Romania
Tel: +40 264-406830
Fax: +40 264-590287
<http://www.umfcluj.ro/>

Académie de Musique “Gheorghe Dima” de Cluj Napoca

Str. I.C. Bratianu, nr 25, 400079, Cluj Napoca
Tel/Fax : +40-264-593879
<http://217.73.171.82/amqd/index.php>

Université d'Art et Design de Cluj Napoca

Tel : +40 264 593214
Fax : +40 264 592890
Courriel : rector@uartdcluj.ro
<http://www.uartdcluj.ro/>

Université « Ovidius » de Constanta

B-dul Mamaia 124, 900527, Constanta
Tel : +40 241 606465
Courriel : rectorat@univ-ovidius.ro
<http://www.univ-ovidius.ro/>

Université maritime de Constanta

Mircea cel Batran, 104, 900663 Constanta
Tel : +40-241/664740
Fax : +40-241/617260
Courriel : info@imc.ro
<http://www.imc.ro/>

Universite de Craiova

Str. Al. I. Cuza, nr 13, Craiova, cod postal : 200585, Romania
Tel: +40 251 414 398
Fax: +40 251 411688
<http://www.ucv.ro/>

Université de Médecine et Pharmacie de Craiova

<http://www.umfcv.ro/>

Université « Dunarea de Jos » de Galati

Str. Domneasca, nr 47, 800008, Galati, jud Galati

Tel: +40 236 460328;

Fax: +40 236 461353

Courriel: rectorat@ugal.ro

<http://www.ugal.ro/>

Université Technique « Gh. Asachi » de Iasi

Bd. Dimitrie Mangeron, nr 67, 700050 Iasi, IS, Romania

Tel: +40 – 232-278683

Fax: +40-232-212326

Courriel: prodid@staff.tuiasi.ro

<http://www.tuiasi.ro/>

Université de Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire « Ion Ionescu de la Brad »

(USAMV) de Iasi

Aleea Mihail Sadoveanu, nr 3, Iasi, 700490, Romania

Tel: +40 232 274933

Fax: +40 232 260650

Courriel: rectorat@univagro-iasi.ro

<http://www.univagro-iasi.ro>

Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi

Bulevardul Carol I, nr 11, 700506, Iasi, Romania

Tel: +40 (232)201000

Fax: +40 (232)201201

Courriel: contact@uaic.ro

<http://www.uaic.ro/uaic/bin/view/Main/>

Université de Médecine et Pharmacie « Gr.T.Popa » de Iasi

Str. Universitatii, nr 16, 700115, Iasi, Romani

Tel: +40 232/21.41.46, +40232/21.35.93, +40232/21.18.20

Courriel: rectorat@umfiasi.ro

<http://www.umfiasi.ro/>

Universit  d'Arts « George Enescu » de Iasi

Str. Horia, nr 7-9, 700126, Iasi

Tel : +40232 212549

Fax: 0232 212 551

<http://www.arteiasi.ro/>

Universite d'Oradea

Str. Universitatii, nr 1, cod 410087, Oradea, Romania

Tel: +4 -259-408113;

Fax: +40-259-432789

Courriel: rectorat@uoradea.ro

<http://www.uoradea.ro/>

Universit  de Petrosani

Str. Universitatii, nr 20, 332006, Petrosani, jud Hunedoara

Tel : 0254542580

Fax : +40 254 543491

<http://www.upet.ro/>

Universit  de Pitesti

Str. Targu din Vale, nr 1, 110040, Pitesti, Arges, Romania

Tel : +40248218804

Fax : +40248216448

<http://www.upit.ro/index.php?i=2>

Universit  Petrole – Gaz de Ploiesti

B-dul Bucuresti, nr 39, cod 100680, Ploiesti, Romania PO BOX 52

Tel: +40 – 244 573171

Fax: +40 – 244 575 847

<http://www.upg-ploiesti.ro>

Universit  “Lucian Blaga” de Sibiu

Bd Victoriei, nr 10, Sibiu, 550024, Romania

Tel: +40- 269 21.8165

Fax:+40-269 21.7887

Courriel: rectorat@ulbsibiu.ro

Universit  “Eftimie Murgu” de Resita

Piata Traian Vuia, nr 1-4, 320085 Resita, Romania

Tel: +40 255210227

Fax: +40 255 210230

Université « Polytechnique » de Timisoara

P-ta Victoriei, no 2, 300006, Timisoara, Romania

Tel : +40 256403000 ; +40 256 403210 Fax : +40 256 403021

Courriel : rector@rectorat.upt.ro

<http://www.upt.ro/>

Université de Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat de Timisoara

Calea Aradului 119, Timisoara, Romania

Tel : +40 256 494023

Fax: +40 256 200296

Courriel: rectorat@umft.ro

<http://www.usab-tm.ro/>

Université d'Ouest de Timisoara

Bd V. Parvan, nr 4, Timisoara, 300223, Timis, Romania

Tel : +40 – (0)256 592111, 592174

Fax : +40 – (0) 256 592311

<http://www.uvt.ro/>

Université de Médecine et Pharmacia « Victor Babes » de Timisoara

P-ta Eftimie Murgu, nr 2, 300041, Timisoara

Tel : +40 256 204400, +40 256 20425

Fax : +40 256 490626

<http://www.umft.ro/>

<http://www.uem.ro/contact/>

Universit  "Stefan cel Mare " de Suceava

Str. Universitatii 13, 720229, Suceava, Romania

Tel: +40 230 520081

Fax: +40 230 520080

<http://www.usv.ro/>

Universit  "Valahia" de Targoviste

Bd Calor I, nr 2, 0200, Targoviste, Dambovita, Romania

Tel: +40 245 2066101

Fax: +40 254 217692

<http://www.valahia.ro/>

Universit  "Constantin Brancusi" de Targu-Jiu

Bd. Republicii, nr 1, Targu-Jiu, Gorj, Romani

Tel: +40253214307

Fax: +40 253 215794

Courriel: univ@utgjiu.ro

<http://www.utgjiu.ro>

Universit  « Petru Maior » de Targu Mures

Str. Nicolae Iorga, nr 1, Targu-Mures, cod 540088, jud Mures, Romania

Tel : +40 265262275

Fax : +40265262275

Courriel : rectorat@upm.ro

<http://www.uttgm.ro/>

Universit  de M decine et Pharmacie de Targu Mures

Str. Gh. Marinescu, nr 378, Targu Mures, 540000, jud Mures, Romania

Tel : +40 265 21 55 51

Fax : +40 265 21 040 7

<http://www.umftgm.ro/>

Universit  d'Art Th atrale de Targu Mures

Str. Koteles Samuel nr 6, 540057 Targu Mures

Tel : 0040265266281

Fax : 0040265266281

<http://www.uat.ro>

ENGAGEMENT

Réf : Décret présidentiel n° 03-309 du 11 septembre 2003 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger.

Je, soussigné (e),
Mme/ Melle/ Mr:.....
Né (e) le :.....
Etablissement d'origine :.....
Faculté :..... Filière :.....
Fonction :.....Diplôme à préparer:
Adresse en Algérie :.....
N° Téléphone :..... Email.....

Pays d'accueil :.....Ville :.....
Organisme d'accueil.....
N° Téléphone :..... Email.....

Déclare avoir pris connaissance de la teneur du présent engagement;

A/ OBJET DE L'ENGAGEMENT.

Article 1^{er}/ Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de formation de formateurs, l'organisme d'envoi s'engage à admettre le bénéficiaire en formation résidentielle à l'étranger dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur au titre du programme de formation résidentielle destiné aux enseignants, en finalisation de thèse de doctorat, dûment sélectionnés par les conseil scientifiques de l'organisme employeur.

B/ EFFETS DE L'ENGAGEMENT.

a/ DROITS DU BENEFICIAIRE.

Article 2 / L'organisme d'envoi s'engage à assurer ou faire assurer au profit du bénéficiaire :

- 2.1- La prise en charge, une (01) fois par année universitaire, des frais de transport aller-retour entre l'Algérie et le pays d'accueil.
Les titres de passage sont délivrés, dans le pays d'origine, personnellement et exclusivement au bénéficiaire à l'occasion du premier départ et au début de l'année universitaire (période de renouvellement de bourse).
Ils ne sont pas cumulables d'une année universitaire à l'autre.
Les titres périmés ou non utilisés ne sont pas remboursables et doivent être retournés à l'organisme d'envoi.
- 2.2- Le versement d'une allocation d'études ou d'un complément de bourse (bourse de coopération), le cas échéant.
- 2.3- Le remboursement des frais de laboratoire selon les taux fixés par la réglementation en vigueur.
- 2.4- La couverture médico-sociale, dans le cadre de la réglementation algérienne et du pays d'accueil, en la matière.
- 2.5- La prise en charge d'un titre de passage, d'excédent bagages de 80 kgs, à l'occasion du retour définitif, après l'accomplissement de la formation suivie.

b/ OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE .

Article 3 / En contre-partie le bénéficiaire s'engage :

- 3.1- A effectuer, pour le compte de l'organisme d'envoi, la formation initialement programmée **dont la durée est préalablement déterminée à l'issue de l'expertise scientifique (sans possibilité de prolongation) et pour laquelle il est tenu par l'obligation de résultats avec soutenance de la thèse en Algérie.**
- 3.2- A informer régulièrement l'organisme d'envoi sur sa situation et sa progression pédagogique et scientifique et à communiquer à cet effet :
 - La fiche du suivi pédagogique et scientifique et le bilan annuel d'études et de recherche dûment visés par l'établissement d'origine, l'établissement d'accueil, le directeur de recherche et le poste diplomatique habilité.
 - Les copies des publications réalisées ou en cours de réalisation et les comptes-rendus de participation à des stages ou séminaires, aux fins de leur exploitation en Algérie.
- 3.3- A suivre avec assiduité sa formation de recherche conformément au programme arrêté et à informer immédiatement l'organisme d'envoi de tout changement relatif à sa situation pédagogique et scientifique notamment sur l'interruption de la formation pour cause de :
 - Maladie de longue durée.
 - Difficultés d'inscription ou d'encadrement.
 - Problème ou contrainte rencontrés durant la formation.

- 3.4- A respecter, une fois tous les documents (attestation de bourse de 1^{er} départ et chèque) en sa possession, la date de départ mentionnée sur l'attestation de bourse
- 3.5- A ne pas prendre d'inscription dans l'établissement d'accueil .
- 3.6- A soumettre à l'approbation de l'organisme d'envoi tout changement lié au thème de recherche initial.
- 3.7- A s'abstenir de toute activité étrangère au programme qu'il doit suivre et à toute activité rémunérée.
- 3.8- A soumettre à l'avis de l'organisme d'envoi toute offre de prise en charge dont il pourrait bénéficier (bourses, indemnités de recherche, exonération de droits etc...).
- 3.9- A ne pas quitter le pays d'accueil sans l'autorisation de l'organisme d'envoi sauf pendant la période des vacances.
- 3.10- A respecter les lois en vigueur dans le pays d'accueil et les règlements internes des organismes d'accueil.
- 3.11- A réintégrer son poste de travail auprès de son employeur dès la fin de la formation et l'épuisement de la durée réglementaire de la formation.

C/ RÉSILIATION.

Article 4 / L'organisme d'envoi se réserve le droit de résiliation unilatérale de l'engagement en cas de manquement du bénéficiaire à ses engagements ou en cas de maladie de longue durée.

4.1- Dans ce cas l'organisme d'envoi se réserve le droit :

- Soit de mettre fin à sa formation et de le réintégrer dans son grade d'origine.
- Soit le considérer en rupture de l'engagement et procéder à l'application des sanctions prévues par la réglementation et les dispositions de l'article 5 du présent engagement.

4.2- Est considéré comme résiliation unilatérale de l'engagement :

- a)- Toute interruption de la formation par abandon ou exclusion de la formation,
- b)- Le non respect d'une ou de plusieurs clauses de l'article 3 ci-dessus,
- c)- Le cas disciplinaire grave.

La résiliation unilatérale de l'engagement par le bénéficiaire expose ce dernier aux sanctions prévues à l'article 5 ci-dessous.

D/ SANCTIONS .

Article 5 /

5.1- En cas de résiliation du présent engagement le bénéficiaire perd immédiatement le bénéfice des droits liés à la formation.

En outre :

-Dans le cas où la réintégration au poste d'emploi ne peut être effectuée, à cause du manquement du bénéficiaire, celui-ci est tenu de rembourser la totalité des sommes engagées pour sa formation (titre de transport, frais d'inscription, allocation d'études, etc...) majorées de 10% pour les frais administratifs occasionnés par les opérations de sa mise en formation ainsi que les salaires perçus éventuellement pendant sa formation à l'étranger.

-A défaut de remboursement dans les délais fixés par l'organisme d'envoi le bénéficiaire s'expose à des poursuites judiciaires.

5.2- Si à l'issue de la formation le bénéficiaire ne rejoint pas son poste de travail, il est considéré en situation d'abandon de poste de travail et s'expose à des poursuites judiciaires.

5.3- En cas de résiliation de l'engagement pour cas de force majeure, l'organisme d'envoi définira les mesures à appliquer.

E/ DISPOSITIONS FINALES .

a/ JURIDICTIONS COMPETENTES .

Article 6 / Le contentieux entre l'organisme d'envoi et le bénéficiaire est du ressort des juridictions Algériennes.

Toutefois, l'organisme d'envoi ou les services consulaires algériens peuvent saisir les juridictions étrangères si le bénéficiaire réside au moment du litige dans un pays étranger.

b/ DATE D'EFFET.

Article 7/ Le présent engagement prend effet à compter de la date de sa signature et engage la responsabilité du bénéficiaire pendant toute la durée de sa formation et jusqu'à l'accomplissement de tous ses engagements.

Fait à Alger le.....

Lu et approuvé par le bénéficiaire